

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 41

Séance du 22 OCTOBRE 2001
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 36

Tous les délégués, sauf

M. WEISHAAR, Mme HITTLER, MM. KLIPFEL, PREVOT, BABILON,
WEISBECKER, (excusés) représentés respectivement par MM. ROHMER,
VOGEL, Mme WINCKEL, MM. FEIG, DUBOIS, Mme RICHTER,
MM. HELMER E., HERRLE, NEUHARD, FROELICH, Mme GESANG,
(excusés).

DEL. N° 127 /2001

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS;

- CONSIDERANT l'avis favorable de la sous-commission « finances »

le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

***. d'attribuer une subvention de 2 650 F à l'Association VALOISIRS
correspondant à 50 % des frais de ramassage intercommunal organisé au
cours du 1^{er} semestre 2001 ;***

***. d'attribuer une subvention de 2 450 F à l'Association AMELIE
correspondant à 50 % des frais de ramassage intercommunal organisé au
cours du 1^{er} semestre 2001 ;***

***. d'attribuer une subvention de 925 F à l'Association VALOISIRS
correspondant à 50 % des frais de formation BAFA (perfectionnement)
de M. Dominique Kieffer, animateur CLSH.***

Le Président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le
Représentant de l'Etat.*

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 23 octobre 2001

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

